

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France (CC BY-NC-SA 3.0)

Ceci est le résumé explicatif "lisible par les humains" du <u>Code Juridique (la version intégrale de la licence)</u>. Avertissement

Vous êtes libre de :



partager — reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre



remixer — adapter l'oeuvre

Selon les conditions suivantes :



Attribution — Vous devez attribuer l'oeuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous approuvent, vous ou votre utilisation de l'oeuvre).



Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette oeuvre à des fins commerciales.



Partage dans les Mêmes Conditions — Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette oeuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

comprenant bien que:

Renonciation — N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être <u>levée</u> si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.

Domaine Public — Là où l'oeuvre ou un quelconque de ses éléments est dans le <u>domaine public</u> selon le droit applicable, ce statut n'est en aucune façon affecté par la licence.

Autres droits — Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence :

- Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou fair use;
- Les droits moraux de l'auteur;
- Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'oeuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme <u>le droit à l'image</u> ou les droits à la vie privée.



• Remarque — A chaque réutilisation ou distribution de cette oeuvre, vous devez faire apparaître clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. La meilleure manière de l'indiquer est un lien vers cette page web.

Que signifie "les conditions peuvent être levées" ?

Les licences CC prévoient qu'un titulaire de droits peut vouloir lever l'application d'une condition spécifique.

En apprendre plus.